



COMMUNIQUE DE PRESSE

Gestion de la crise épidémique

Evolution des modalités de visites à l'Hôpital Maritime de Zuydcoote

Zuydcoote, le 02 Juillet 2020

Suite aux consignes récentes du Ministère des solidarités et de la santé, et afin de s'adapter au contexte sanitaire, l'Hôpital Maritime de Zuydcoote autorise à nouveau les visites sans rendez-vous.

A partir du 1^{er} juillet, les visites sont autorisées de 14h à 19h au chevet du patient, sous réserve des activités de prise en charge au sein de l'établissement. En-dehors de ces horaires, les visites demeurent uniquement autorisées sur avis médical dans les cas qui le nécessitent.

Les visiteurs ne peuvent pas excéder :

- 2 personnes en même temps par patient hospitalisé en chambre particulière ;
- 1 personne à la fois par patient hospitalisé en chambre double.

Afin de garantir la sécurité de tous, les mesures d'hygiène et de distanciation nécessaires doivent être respectées (hygiène des mains dès l'entrée dans la chambre, port du masque, distanciation physique...).

Afin de pouvoir retracer les personnes contacts en cas d'identification d'une personne COVID+, les visiteurs devront au préalable se présenter au PC sécurité afin de relever leur identité et celle du patient visité.

Contact : secrétariat de direction de l'Hôpital Maritime de Zuydcoote - Tél : 03.28.26.20.26 - Email : direction@ch-zuydcoote.fr